



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

27/04/2021

DRIEAT-UD91-007-2021

### 1. Intitulé du projet

Station de dépotage et stockage vrac

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 1 4 8 1 5 2 1 7 0 0 0 3 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.ICPE	Rubrique ICPE 4110.2 - Stockage d'acide fluorhydrique. Remplacement du stockage de 3 fûts de 220 litres de HF 70 % par un stockage maximum de 2 containers de 1 m3 de HF à 59 %. Total stocké 2,285 tonnes  Rubrique 4130 - Stockage d'acide nitrique (passage de 6 t à 13,7 t pour le stockage - 1 cuve vrac ) + présence d'acide nitrique dans les baignoires de traitement (quantité de 44 t). Evolution du classement du HN03 par le CLP (il était non classé auparavant)

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société SAFRAN AIRCRAFT ENGINES projette une modification du mode d'approvisionnement et de distribution de certains produits utilisés pour les baignoires de traitement de surface. L'objectif est de réduire les risques pour les opérateurs lors de l'appoint des baignoires de traitement en mettant en place un système de distribution automatique pour quatre substances : l'acide fluorhydrique, l'acide nitrique, un dégraissant de type « synclair A/C » (marque socomore) et une substance à base d'hydroxyde de sodium, le HDL202 de Socomore. La mise en place des équipements pour le HDL202 se fera dans une seconde phase du projet, légèrement décalée par rapport aux autres produits pour des raisons économiques.

A ce système de distribution automatique, est associée une station de dépotage avec 3 cuves de stockage de 10 m3, une zone de dépotage. Pour l'acide fluorhydrique (HF), le stockage se fera dans 2 containers de 1 m3 dans un local fermé avec une zone de dépotage dédiée.

A noter qu'il n'y a pas de nouveaux produits qui seront stockés sur le site. L'ensemble des produits entrant dans la nouvelle station de dépotage sont déjà utilisés sur les installations et stockés dans le bâtiment de stockage des produits chimiques du site (bat. F).

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réduire les manipulations de produits chimiques : acide nitrique, acide fluorhydrique et les dégraissants.

Le projet permettra de réduire :

- les stockages de produits en fûts,
- leur déplacement du bâtiment de stockage vers l'atelier de traitement de surface, via des chariots élévateurs, donc réduction du risque de chute de fût,
- les ajouts manuels de produits dans les bains (limitation des risques d'erreur et de risques pour le personnel (brûlure).

La distribution de ces produits vers les bains de traitement sera automatique et directe des cuves de stockages via des canalisations fixes dédiées.

Le projet permettra d'utiliser de l'acide fluorhydrique moins concentré (passage d'une teneur de 70 % à 59 %). Il permettra de supprimer les transports de fûts de HF et donc les risques inhérents. Cette partie du projet va permettre de réduire les zones de dangers identifiées lors du stockage de HF et de son transport.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La station de dépotage va être construite à proximité du bâtiment AA sur son côté nord-est. Cette zone est actuellement inoccupée. La superficie totale du projet est de 216 m<sup>2</sup>.

Il sera construit une dalle béton ainsi que 2 zones de livraison et dépotage placées sur rétention.

Les équipements qui seront mis en place seront :

- 1 cuve verticale de 10 m<sup>3</sup> pour l'acide nitrique à 62 %
- 1 cuve verticale de synclair A/C (dégraissant) de 12 m<sup>3</sup> avec une limitation du remplissage à 10 m<sup>3</sup>
- 1 cuve verticale de HDL202 (dégraissant) de 12 m<sup>3</sup> avec une limitation du remplissage à 10 m<sup>3</sup>
- Un bungalow contenant 2 containers de 1 m<sup>3</sup> d'acide fluorhydrique HF à 59 %,
- Une zone de dépotage munie d'un revêtement anti-acide et anti-base (compatibilité multiproduit) ainsi que d'un auvent. La zone de dépotage sera divisée en 2 parties, l'une pour le HF et une autre pour les autres produits.

Les 3 cuves verticales sont des cuves double enveloppe.

La hauteur de ces équipements sera au maximum de 5,5 m (hauteur maximale de l'auvent) ; elle sera de 4 m pour le haut des cuves et le bâtiment pour le HF.

Ces cuves seront reliées aux bains de traitement du bâtiment AA par des canalisations fixes disposant des sécurités nécessaires.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, les produits stockés dans les cuves seront transférés directement dans les bains de traitement selon les besoins pour la remise à niveau des teneurs des bains. Les ajouts dans les bains seront gérés par un automate. Il n'y aura plus d'intervention manuelle hormis pour la supervision.

Le remplissage des cuves de stockage extérieures se fera au maximum 3 fois dans l'année pour le synclair A/C (dégraissant), 2 fois par an pour le HDL202 et au maximum 1 fois par an pour l'acide nitrique. Les containers d'acide fluorhydrique (HF) seront remplacés environ 5 fois par an. Il n'y a pas d'opération de dépotage pour le HF mais un remplacement des containers de stockage.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet constitue une modification de l'installation existante. Le site est déjà soumis à autorisation pour la rubrique 4110.2 (augmentation de la quantité stockée pour l'acide fluorhydrique).

La quantité d'acide nitrique évolue également : doublement de la quantité stockée en raison du projet (cuve de 10 m<sup>3</sup>). Toutefois, l'acide nitrique est déjà présent dans les bains de traitement. Sa modification de classement CLP entraîne la création de la rubrique 4130.2.

Le site SAFRAN AIRCRAFT ENGINES est par ailleurs soumis à d'autres rubriques ICPE à autorisation ou déclaration. Il est classé seveso seuil bas pour la rubrique 4120.2 (produits de toxicité aiguë de catégorie 2).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie au sol 2 cuves de stockage de 12 m <sup>3</sup> remplies au maximum à 10 m <sup>3</sup> 1 cuve de stockage de 10 m <sup>3</sup> 1 bungalow contenant 2 containers de 1 m <sup>3</sup> d'acide fluorhydrique stockage de 2 m <sup>3</sup> d'acide fluorhydrique, soit 2280 kg au lieu de 3 fûts de 200 litres stockage de 13,7 t de HNO <sub>3</sub> (cuve de 10 m <sup>3</sup> ) au lieu de 5 fûts de 800 litres	216 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

1 rue Henri Desbrères  
91000 EVRY-COURCOURONNES

Parcelle cadastrale : section BD  
parcelle n°25 - Evry

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 26' 47" \_ Lat. 48 ° 36' 40" \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à environ 1,5 km à l'est : Vallée de Seine de St Fargeau à Villeneuve St Georges
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone non couverte par un arrêté de protection de biotope. Les zones les plus proches se trouvent à : - 5 km au sud-ouest FR3800417 - Marais De Fontenay-Le-Vicomte - 8 km au nord FR3800499 - La Fosse Aux Carpes
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors de ce type de zone.  Le parc naturel régional le plus proche se trouve à 8 km au sud : Le Gatinais Français - FR8000038
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'Essonne. Il a été approuvé par arrêté préfectoral n°2019-DDT-SE-130 du 18 mars 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de monument classé sur la commune d'Evry. Présence de plusieurs monuments historiques sur Corbail-Essonne (grands moulins de Corbeil, marché couvert, ancienne église St Jean de l'île, Eglise St Etienne, Cathédrale St Spire). Le site SAFRAN AIRCRAFT ENGINES n'est pas dans le périmètre de protection de ces monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors zone humide. Aucune zone humide d'importance internationale (sites Ramsar) n'est recensée dans le département.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation approuvé le 20/10/2003. Le site SAE ne se trouve pas dans une zone à risque.  Pas de PPRT sur les communes d'Evry ou Courcouronnes (91)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site SAFRAN AIRCRAFT ENGINES contient des pollutions des sols localisées. La zone concernée par le projet n'est pas polluée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Evry est dans une zone de répartition des eaux en application du décret n°94-354 du 29/04/1997 modifié par le décret n°2003-869 du 11/09/2003 selon l'arrêté n°2005-DDAF-MISE-058 du 21/04/2005 listant les communes incluses de ce type de zone.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aires de captage les plus proches sont à environ 15 km : aire de captage (AAC) de l'Yerre et AAC Fosse de Melun.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site inscrit à proximité immédiate. Présence d'un site inscrit sur la commune d'Evry : Rives de la Seine (n°6808). La Seine se trouve à plus de 2 km du site SAE.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 Les marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne à 3,8 km au sud-ouest Site Natura 2000 Marais d'Itteville et de Fontenay le Vicomte à 3,8 km au sud-ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site classé sur les communes d'Evry et de Corbeil-Essonnes

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune utilisation d'eau dans le cadre du projet.  Le projet ne consiste qu'en une installation de stockage associée à des équipements de dépotage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur les masses d'eau souterraine car aucun prélèvement ne sera effectué.  Le volume d'eaux pluviales drainées sera en très légère augmentation car le projet entrainera l'imperméabilisation de 220 m <sup>2</sup> . Toutefois, cette superficie est infime au vu de la superficie totale du site déjà imperméabilisée (293 400 m <sup>2</sup> ) soit moins de 0,1%. Les eaux pluviales du site sont rejetées vers la Seine.  Il n'y aura donc pas d'incidence sur les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la partie supérieure du sol sera décapée afin de pouvoir mettre en place une dalle béton assurant la stabilité des installations. Le volume de terre excavée sera inférieur à 150 m3.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'utilisation des ressources naturelles du sol ou du sous sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur un site industriel déjà existant. Les équipements seront de faibles hauteurs (5,5 m au maximum) et inférieurs aux bâtiments voisins qui sont à 7 m. Cette station de dépotage se trouvera à proximité immédiate des bâtiments AA et A dans l'angle formé par ces 2 bâtiments.  Le projet n'occupera pas de terrains actuellement à l'état naturel. Il ne perturbera pas la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste uniquement à modifier les modes de stockage et de distribution des produits utilisés dans l'atelier existant. Il ne sera pas à l'origine d'émissions atmosphériques ou aqueuses. Les eaux pluviales seront récupérées dans une cuve enterrée.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste uniquement à modifier les modes de stockage et de distribution des produits utilisés dans l'atelier existant. Il ne sera pas à l'origine d'émissions atmosphériques ou aqueuses.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La superficie du projet est de 216 m <sup>2</sup> sur un site industriel de 75,8 ha avec plusieurs bâtiments. La surface déjà imperméabilisée est de plus de 230 000 m <sup>2</sup> . Le terrain qui sera utilisé n'est pas un espace agricole.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur les communes d'Evry ou Courcouronnes (91).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le seul risque naturel sur la commune d'Evry est un risque inondation aux abords de la Seine. Toutefois, le site SAE ne se trouve pas dans une zone inondable. Le projet n'est pas concerné par un risque naturel.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas à l'origine d'émissions aqueuses ou atmosphériques puisqu'il s'agit de cuves de stockage. Il n'engendre pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un projet de stockage dans des cuves fixes fermées (produits acides et dégraissants). Il n'est donc pas concerné par des risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic lié au projet concerne uniquement la circulation des véhicules pour le remplissage des cuves et l'approvisionnement en containers d'acide fluorhydrique. Il est évalué à 5 approvisionnements par an pour l'acide fluorhydrique, 1 fois par an maximum pour l'acide nitrique, de 2 à 3 fois par an pour les 2 autres produits (dégraissants). Au global, la circulation représentera 10 passages par an sur les voiries, ce qui est extrêmement faible vis à vis de la circulation actuelle (140 poids lourds/j).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La station de dépotage disposera de pompes pour la distribution des produits vers les bacs de traitement (pompes de puissance de l'ordre de 0,55 kW). Ces pompes sont peu génératrices de bruit. Les dépotages dans les cuves peuvent générer du bruit (pompes de dépotage). Ceux ci seront limités à environ 5 par an. Il y aura une réduction des niveaux sonores car il y aura moins de chariots à circuler pour le transfert des produits en fûts à partir du bâtiment de stockage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas d'odeur. Les produits seront stockés dans des cuves fermées.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas de vibrations puisqu'il s'agit de stockage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas éclairé en période nocturne. Il est intégré dans le site industriel et accolé aux autres bâtiments. Il sera éclairé par les luminaires du site.</p> <p>Il n'engendrera pas de nuisances lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas de rejets dans l'air. il s'agit de stockage. Les éventuelles émanations d'acide fluorhydrique seront captées dans le local et dirigées vers un des laveurs d'air du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui-même n'engendre pas de rejets liquides. Il n'est pas consommateur d'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui-même n'engendre pas d'effluents. il s'agit de stockage en cuves fixes.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas la production de déchets puisqu'il s'agit de stockage dans des cuves fixes. Au contraire, il permettra de réduire la quantité de fûts vides générés puisque le stockage en fût de certains produits sera remplacé par du stockage vrac.</p> <p>La réduction de déchets est estimée à 30 fûts par an d'acide fluorhydrique; remplacé par des containers repris et réutilisés par le fournisseur et un peu plus de 45 fûts par an pour les autres produits stockés.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de dépotage et stockage sera accolée aux bâtiments A et AA dans une partie non occupée formée un angle. La hauteur maximale de cette installation sera d'environ 5,5 m (haut de l'auvent) alors que le bâtiment actuel a une hauteur de 7,3 m. Le site est bordé d'une haie d'arbres hauts sur sa face nord. Cette installation sera donc très peu voire non visible à partir du nord du site. A partir du sud, elle ne sera pas du tout visible étant moins haute que le bâtiment existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune modification sur les activités humaines. Il sera implanté au sein d'un site industriel existant.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'extraction d'air du local de stockage des containers d'acide fluorhydrique sera relié à un des laveurs de gaz du site. En fonctionnement normal du site, il n'y a pas d'émanation de vapeur car tout est en circuit fermé. Toutefois, l'extraction permet de capter les vapeurs de HF en situation accidentelle, en cas d'épandage et ainsi éviter l'émission à l'atmosphère.

Les cuves fixes sont en double enveloppe afin de pouvoir contenir les liquides en cas de fuite sur une cuve. De même, les containers de HF seront stockés sur des rétentions.

Les aires de dépotage seront reliés à une cuve enterrée de façon à éviter tout transfert de produits vers les réseaux d'eaux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La projet a une incidence sur le volume de produits stockés pour 4 d'entre eux, donc une incidence sur 2 rubriques ICPE.

Toutefois, le site dispose déjà de ces produits sur le site. Il ne s'agit pas de nouveaux produits mais d'une variation dans le mode de stockage. Le projet consiste au dépotage puis stockage en cuves fixes et distribution automatique vers les bacs de traitement de surface.

Aucun rejet particulier n'est à prévoir pour cette installation.

Le projet aura une incidence bénéfique sur les impacts du site en réduisant les transports de fûts d'une zone à l'autre du site. De plus, il assurera une sécurité supplémentaire au personnel en réduisant les manipulations de produits chimiques.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

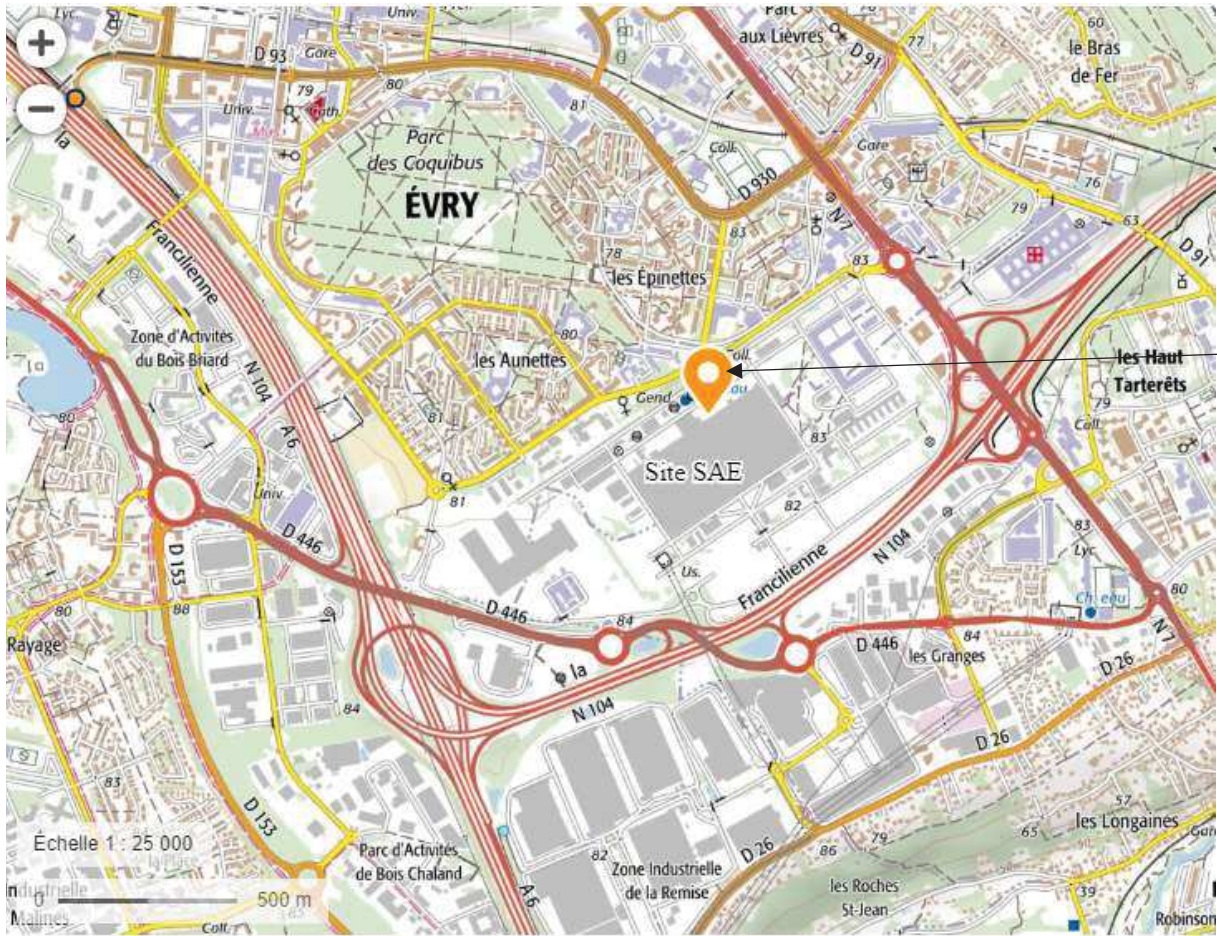


Fait à

le,

Signature

ANNEXE 1 - Localisation géographique – Plan de situation au 1/25 000ème



projet



## Annexe 2 - Photographies de la zone d'implantation



Emplacement  
du projet

**Figure 1 : Vue aérienne du nord vers le sud (vue de octobre 2019)**



**Figure 2 : Photo de l'emplacement du futur projet (photo de septembre 2019)**



**Figure 3 : Vue à partir du boulevard Louise Michel situé au nord du site (vue éloignée) (photo de septembre 2019)**



**Figure 4 : Projection de l'installation future (hors perspective)**



L'extrait de photo aérienne ci-dessous localise la zone d'implantation de la station de dépotage.

Echelle 1:5000

Date de prise de vue : Aout 2018



## Localisation du site SAFRAN AIRCRAFT ENGINES d'Evry et des zones Natura 2000 les plus proches



Les sites Natura 2000 les plus proches se trouvent à environ 3,8 km au sud-ouest :

- Les marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne . FR1100805. Zone classée au titre de la directive habitats.  
Il s'agit d'un marais tourbeux alcalin de fond de vallée, milieu rare et menacé en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, abritant notamment 3 espèces végétales protégées ainsi que la plus importante population de Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) de la région.
- Marais d'Itteville et de Fontenay le Vicomte . FR1110102. Zone classée au titre de la directive oiseaux.  
La zone est composée d'une mosaïque de milieux naturels. Les eaux douces intérieures représentent 30 % de la superficie du site Natura 2000 ; les marais (végétation de ceinture), bas-marais et tourbières 30 % ; les forêts mixtes 30 % et la forêt artificielle en monoculture (plantation de peupliers ou d'essences exotiques) 10 %. Parmi ces milieux naturels, cinq habitats sont d'intérêt communautaire : les forêts alluviales, les marais calcaires à *Cladium mariscus*, les mégaphorbiaies eutrophes, les lacs eutrophes naturels et les tourbières basses alcalines. D'autres milieux sont d'intérêt local ou régional, comme les roselières, les boisements humides, les radeaux flottants à fougère des marais, les prairies humides....

Le site SAFRAN ne se trouve pas dans une zone Natura 2000.